À l'Isle d'Abeau, le 6 mars 2019

Délégation Générale Adjointe aux Ressources
Direction des Ressources Humaines
N/REF. TS/ET/SB/KR/AD
2019_0167_FP_cohésion

**FICHE de POSTE**

Faire acte de candidature au service des Ressources Humaines **AVANT le 27 mars 2019**
Par courrier, 17 avenue du Bourg, 38081 l'Isle d'Abeau Cedex ou par mail recrutement@capi38.fr
Rappeler la référence **0167** sur le courrier
Joindre obligatoirement : lettre de motivation, curriculum vitae,
Copie du dernier arrêté statutaire pour les candidats de la fonction publique

| | |
|---|---|
| **DIRECTION** | **Délégation au développement du territoire**<br>**Direction de l'Habitat, Insertion et Solidarité territoriale** |
| **GRADE** | **Catégorie A - cadre d'emploi des attachés ou ingénieurs territoriaux** |
| **SPECIALITE** | **Chargé(e) de missions**<br>**Référent(e) pilier cohésion sociale/Axes transversaux** |
| **CONTEXTE** | La Direction de l'Habitat, Insertion et Solidarité territoriale partage les objectifs communs suivants :<br>- contribuer à la cohésion sociale à l'échelle des quartiers et des pôles urbains avec l'aménagement, le développement économique et le DD en transformant l'héritage de la ville nouvelle<br>- lutter contre les différentes formes de précarité et fragilité, sociale, économique, énergétique, mentale, …<br>- développer la mixité du logement et de l'hébergement et fluidifier les parcours résidentiels, professionnels, sociaux, culturels au sein de chaque commune ou d'une commune à l'autre<br><br>Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de ville, la CAPI souhaite renforcer son ingénierie territoriale. Le (la) chargé (e) de missions interviendra sur :<br>- la cohésion sociale : la santé, par le biais de l'atelier santé ville, l'éducation, la parentalité, l'accès aux droits, au sport, à la culture…<br>- les axes transversaux : la lutte contre les discriminations, égalité femmes/hommes<br><br>Le (la) chargé (e) de missions assurera le pilotage d'autres dossiers thématiques en fonction des besoins et actualités de la direction (ex : santé mentale..) |
| **MISSIONS PRINCIPALES** | Dans le cadre du contrat de ville, sur une mission d'une année, le (la) chargé (é) de missions aura pour missions :<br>**1. Apporter une ingénierie sur le volet cohésion sociale et les axes transversaux du contrat de ville**<br><br><u>Contribuer à la programmation annuelle du contrat de ville</u><br>• Réception et saisie des projets concernant le pilier cohésion sociale et les axes transversaux<br>• Analyse qualitative et quantitative des projets, préconisations techniques sur le choix des projets dans le cadre des appels à projets annuels<br><br><u>Accompagner les porteurs de projets sur la mise en œuvre d'actions au niveau de chacune des communes et en fonction des besoins</u><br>• Suivre l'avancée des actions sur le terrain : recenser les difficultés, les bonnes pratiques…. |

**MISSIONS PRINCIPALES**

- Participer aux instances partenariales mises en place au niveau local pour la mise en œuvre et au suivi des actions

Favoriser les projets intercommunaux

- Faire émerger des projets intercommunaux à partir des actions repérées et du maillage au niveau local
- Donner de la lisibilité et de la cohérence entre les actions portant sur une même thématique

Développer, animer et coordonner les acteurs

- Organiser et animer des groupes de travail thématiques entre les acteurs et les communes concernées par le contrat de ville
- Favoriser la cohérence des actions du pilier cohésion sociale/axes transversaux
- Participer aux instances de gouvernance de la programmation
- Créer des outils méthodologiques de référence (guide de bonnes pratiques, outils de suivi et de pilotage de projets..)

**2. Participer à la mise en œuvre d'une politique de développement social et urbain**

- Identifier les besoins qui émergent sur le pilier cohésion sociale et les axes transversaux au niveau de chaque quartier
- Favoriser l'émergence, l'impulsion de projets ou d'actions
- Apporter une aide technique et administrative au montage de projet si nécessaire
- Permettre le partage d'expérience entre acteurs/communes

Développer, animer et coordonner les acteurs

- Repérer les acteurs, animer le réseau
- Organiser et animer des groupes de travail thématiques
- Favoriser l'émergence de projets intercommunaux
- Favoriser la transversalité entre les différents services/acteurs en lien avec les habitants des quartiers prioritaires
- Participer aux instances du contrat de ville

**3. Mettre en place des outils de suivi et d'évaluation**

En lien avec le (la) chargé (e) observatoire de l'équipe cohésion sociale :

- Travailler sur les indicateurs à observer
- Consolider les bilans des actions et les analyser
- Evaluer les actions financées
- Piloter ou réaliser des analyses, des études
  - Produire des tableaux de suivi et d'évaluation des résultats produits et des impacts,
- Créer des outils méthodologiques de référence (guide de bonnes pratiques, outils de suivi et de pilotage de projets..).

**4. Sur le volet santé**

Poursuivre la mise en œuvre du dispositif du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) intercommunal

- Assurer la coordination du dispositif pour le compte des communes adhérentes
- Assurer le lien fonctionnel avec le(s) médiateurs (rices) de réseau, et l'ESMPI
- Animer les instances avec l'appui des communes, des médiateurs (rices) de réseau, et l'ESMPI
- Consolider le fonctionnement du dispositif via la mutualisation (coût financier, conventions…)

| | |
|---|---|
| | <u>Poursuivre les actions relatives à l'Atelier Santé Ville</u><br>• Animer les instances de ce dispositif<br>• Piloter ou réaliser des analyses, des études<br>• Animer le réseau avec les communes et les acteurs |
| **APTITUDE AU POSTE** | • Aptitude à travailler en équipe, et en transversalité,<br>• Capacité à travailler en mode projet,<br>• Capacité à piloter et à gérer des projets y compris complexes,<br>• Bonne connaissance des dispositifs de la politique de la ville et des dynamiques de développement local,<br>• Connaissances dans les domaines cadre de vie et cohésion sociale,<br>• Capacité d'animation de réunions, de réseaux,<br>• Capacité à convaincre, à fédérer,<br>• Rigueur, autonomie, qualités relationnelles,<br>• Qualités rédactionnelles et de synthèse,<br>• Reporting auprès du responsable hiérarchique,<br>• Maitrise des outils bureautiques, internet. |
| **HORAIRES** | 35 heures du lundi au vendredi<br>Travail en bureau et sur le terrain. |

Pour le Président et par délégation,
Thierry SAMMUT,
Directeur Général